

FORMATION

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

MODULE
2 SOUS-MODULES

FORMATION EN
AGRICULTURE
BIOLOGIQUE

NIVEAU

Perfectionnement niv. 2

DURÉE

2 journées
de 8 heures

3

FORMATION EN 3 SESSIONS - INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES
auprès du Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles (CFPPA)
par téléphone au **43 01 43**
ou par mail **cfppasud@canl.nc**

POLITIQUE
PUBLIQUE
AGRICOLE
PROVINCIALE

PROVINCE SUD

2025

Horaires :

Matin de 7 h 15 à 11 h 15
Après-midi de 12 h 30 à 16 h 30

OBJECTIFS :

- Conduire une démarche de conversion vers l'Agriculture Biologique (AB)
- Conduire une démarche de certification, de promotion et de commercialisation des produits issus de l'Agriculture Biologique

PUBLICS :

20 personnes maximum

Public ayant suivi le niveau perfectionnement 1.

Porteurs d'un projet de conversion et/ou de certification en AB

DÉROULÉ :

Sous module 1 : 1 journée

Conversion à l'agriculture biologique

Sous module 2 : 1 journée

Certification et commercialisation des produits biologiques

Matin : Apports théoriques en salle avec supports pédagogiques

Après-midi : Visites d'exploitations

**INSCRIVEZ-VOUS
AUPRÈS DE**

Partenaire



CFPPA Sud

INTERVENANTS :

Hélène MOQUET, Pierre LECOEUVRE

Formateurs CFPPA Sud et intervenants technique



FORMATION

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

MODULE SOUS-MODULE 1/2

3

CONVERSION À L'AGRICULTURE BIO.

NIVEAU

Perfectionnement niv. 2

DURÉE

1 journée
de 8 heures

LIEU

Port Laguerre
DDR



1. Généralités

Définition de la conversion (transition)
Définition du cahier des charges
Nécessité d'appuis extérieurs

2. Préparation à la conversion

Au départ d'une agriculture conventionnelle
Priorité
Limiter la baisse de rendement
Limiter les problèmes phytosanitaires
Durée de la conversion
Assistance technique
Impossibilité de transition (environnement proche non bio, pollution des sols, ...)
Situation comptable à court terme

Au départ d'une agriculture familiale
Priorité
Amélioration du rendement
Valorisation de la production
Disponibilité des références techniques
Disponibilité de l'assistance technique

Inventaire initial

La terre
Qualités physiques
Qualités chimiques et biologiques
Infrastructures et aménagements
Analyses, précédents chimiques, présence de résidus
Disponibilité et qualité de l'eau
Taille des parcelles
Problèmes phytosanitaires particuliers

L'agriculteur

Objectifs, motivation
Connaissances techniques, compétences, expérience
Situation familiale et financière
Aptitudes particulières

Environnement naturel et humain

Equipement
Milieu
Groupements de producteurs biologiques
Stockage, transport et commercialisation
Identification des principaux obstacles
Historique de l'exploitation
Absence d'animaux (indisponibilité de MO)
Situation financière
Maîtrise technique
Résidus de pesticides
Qualité des sols

Identification des facteurs favorables

Qualité et propriétés du sol
Polyculture-élevage (disponibilité de MO)
Faible endettement
Antécédents techniques
Main d'œuvre
Mécanisation
Irrigation

Plan de conversion

Aspects phytosanitaires
Fertilisation
Améliorations physiques générales
Rotation
Travail du sol
Récolte et commercialisation

PROVINCE SUD

POLITIQUE
PUBLIQUE
AGRICOLE
PROVINCIALE

PROVINCE SUD

2025

FORMATION

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

MODULE SOUS-MODULE 1/2

3

CONVERSION À L'AGRICULTURE BIO.

NIVEAU

Perfectionnement niv. 2

DURÉE

1 journée
de 8 heures

LIEU

Port Laguerre
DDR



Partenaire

CFPPA Sud



3. Principes et objectifs

Principes de la conversion

Maintien, amélioration de l'équilibre socio-économique

Réduction de l'impact sur l'environnement

Développement des rôles et de la valeur ajoutée de l'agriculture

Durabilité du changement

Objectifs de la conversion

Améliorer les facteurs économiques

Réduire l'emploi d'intrants non renouvelables

Améliorer / maintenir la fertilité du sol

Améliorer la qualité des produits, de l'environnement, de la vie familiale

Développer la responsabilité sociale

4. Coût de la conversion en AB

Baisse de rendement

Coûts de production

CONCLUSIONS DE LA JOURNÉE

Résumé et synthèse des thèmes abordés

Présentation des actions de formation

dans le prolongement

Évaluation des acquis (type QCM)

Enquête de satisfaction des stagiaires et autres attendus



FORMATION

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

MODULE SOUS-MODULE 2/2

CERTIFICATION ET
COMMERCIALISATION DES
PRODUITS BIOLOGIQUES

3



POLITIQUE
PUBLIQUE
AGRICOLE
PROVINCIALE



2025

NIVEAU

Perfectionnement niv. 2

DURÉE

1 journée
de 8 heures

LIEU

Boulouparis



Partenaire

CFPPA Sud



1. Définition de la certification

2. Utilité de la certification

Au niveau de l'agriculteur
Au niveau des consommateurs

3. Organisation de la démarche de la certification

Rappel de la NOAB
Domaine d'application et normes de référence

Schéma conducteur de l'organisation

Organisme certificateur
Présentation et rôles de BIOCALEDONIA

Les signes de qualité en Nouvelle-Calédonie
Certification en Europe

4. Promotion et commercialisation des produits bio

Groupements d'agriculteurs biologiques.

Les AMAP

Règles à observer

Pour le stockage

Pour le transport

Pour la commercialisation

Étiquetage des produits bio

Calculer le prix d'un produit bio (Marge brute)

Planification des produits et de la mise en marché

Les circuits de commercialisation :

Commercialisation directe

Commercialisation en réseau

Commercialisation en magasin.

CONCLUSIONS DE LA JOURNÉE

Résumé et synthèse des thèmes abordés

Évaluation des acquis (type QCM)

Enquête de satisfaction des stagiaires et autres attendus

